

# QUELQUES CONSEILS POUR L'ÉVOLUTION DE L'AGENT PAR VOIE DE CONCOURS OU EXAMEN PROFESSIONNEL

tests.paca@cnfpt.fr



Nom : ..... Prénom : ..... Grade : .....  
 Intitulé du Concours ou Examen visé : .....  
 Spécialité : ..... Date : .....

1- L'agent remplit - il les conditions d'accès ? (Se référer au site concours-territorial.fr)

OUI

NON

2- Est-ce la première fois que l'agent souhaite intégrer cette préparation?

(Une seule préparation par dispositif et par agent)

OUI

NON

3- L'entrée en préparation peut-elle être conciliée avec l'activité professionnelle et personnelle de l'agent ?

OUI

NON

4- Dans le cas où la collectivité ne serait pas en mesure de recruter l'agent à l'issue de son éventuelle réussite au concours/examen, l'agent serait-il mobile ?

OUI

NON

5- L'agent a-t-il pris connaissance du niveau requis pour intégrer la préparation souhaitée ?

OUI

NON

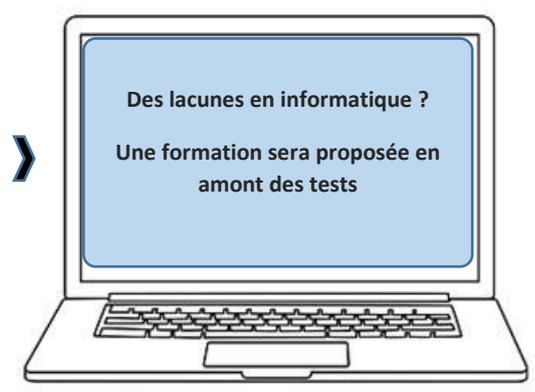


Redéfinition du projet professionnel avant d'envisager une entrée en préparation

Vous pouvez vous inscrire à la formation « Atelier de construction de son projet d'évolution professionnelle choisie »

✓ **AVIS FAVORABLE**, il est conseillé à l'agent de vérifier :

- Sa maîtrise de l'outil informatique (tests en distanciel, ressources formatives...)
- Les épreuves du concours/examen visé
- Les notes de cadrage du concours/examen visé
- La consultation des annales et rapports de jury
- Période/modalités d'inscription auprès du CDG référent



Observations : .....  
 .....  
 .....